

Atelier de violon traditionnel

Firmi - année scolaire 2026-2027



L'association 12 Violoneux, qui rassemble la majorité des violonistes traditionnels de l'Aveyron ainsi que des violoneuses et violoneux d'autres départements (Cantal et Lot principalement mais aussi Haute-Garonne, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne), s'est fixée pour objectifs le développement et le partage de la connaissance et de la pratique du violon traditionnel en général, et plus particulièrement celles des musiques du Massif Central et des autres régions d'Occitanie.

Dans ce but, elle organise chaque année une rencontre itinérante de violonistes traditionnels, les « Violons de l'Automne », qui rassemble un nombre toujours croissant de violoneux et bénéficie d'un accueil très positif du public et des collectivités et associations co-organisatrices (édition 2026 : du 16 au 18 octobre en Haute-Vienne).

En parallèle, elle a mis en place un ensemble de violons qui se produit régulièrement dans des bals traditionnels ou sessions « trad » et lors d'occasions très variées : randonnées musicales, animations de rues ou de marchés, animations scolaires, concerts dans des EHPAD... Ces animations sont parfois articulées avec des ateliers de découverte ou d'approfondissement des danses traditionnelles proposés par des membres de l'association. Le chant traditionnel trouve également sa place dans nos différentes animations.

Depuis fin 2020, 12 Violoneux a ajouté à sa palette une activité essentielle à l'accomplissement de ses objectifs, à savoir l'enseignement des musiques de violon traditionnel d'Occitanie et des techniques de jeu associées. Celui-ci prend la forme de stages annuels et de deux ateliers de violon traditionnel à Rodez et à Firmi, proposant des cours individuels et/ou d'un atelier de pratique collective, en fonction des besoins et attentes des participantes et participants. C'est précisément l'objet de cette plaquette !

Alors, n'hésitez pas à venir découvrir comment arracher les danseurs de leurs sièges par vos rythmes endiablés, comment les emporter dans les paysages que dessineront vos doigts et votre archet, n'hésitez pas à venir ouvrir vos oreilles et votre cœur au violon trad, dans une ambiance chaleureuse, conviviale et où simplicité et humour ont toute leur place !

LIEU ET HORAIRES

Les cours de l'atelier de Firmi se dérouleront le mercredi de 14h à 20h au Centre André Cayrol, route de Cransac à Firmi ; ils s'échelonneront sur 20 séances tout au long de l'année scolaire 2026-2027 selon le calendrier suivant :

- 1. 16 septembre 2026*
- 2. 30 septembre 2026*
- 3. 14 octobre 2026*
- 4. 04 novembre 2026*
- 5. 18 novembre 2026*
- 6. 02 décembre 2026*
- 7. 16 décembre 2026*
- 8. 06 janvier 2027*
- 9. 20 janvier 2027*
- 10. 03 février 2027*
- 11. 24 février 2027*
- 12. 03 mars 2027*
- 13. 17 mars 2027*
- 14. 31 mars 2027*
- 15. 21 avril 2027*
- 16. 28 avril 2027*
- 17. 12 mai 2027*
- 18. 26 mai 2027*
- 19. 09 juin 2027*
- 20. 23 juin 2027*

La première séance permettra de recueillir les attentes et motivations - nouvelles ou renouvelées - de chacune et chacun et de construire ensemble l'organisation du temps de cours pour les séances suivantes.

L'enseignement s'effectuera prioritairement de manière orale, un espace numérique dédié permettant aux participants et participantes de retrouver les morceaux qu'ils ont à apprendre.

L'ANIMATEUR DE L'ATELIER

François LABRO, titulaire du DEM de musiques traditionnelles, assure depuis près d'une quinzaine d'années des cours de violon traditionnel, d'abord dans le Cantal et aujourd'hui dans l'Aveyron. Il joue depuis près de 30 ans dans diverses formations de musiques traditionnelles.

Pour le joindre : tél. 06 87 58 09 11 - mail : francois.labro@gmail.com

TARIFS 2026-2027 ET MODALITES DE PAIEMENT

- ⇒ **TARIF STANDARD : 150 €**
 ⇒ **TARIF REDUIT** (élèves de moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emplois) : **90 €**

Les tarifs ci-dessus incluent l'adhésion à 12 Violoneux pour l'année 2026-2027 (du 1er septembre 2026 au 31 août 2027). Vous pourrez ainsi contribuer activement aux orientations et aux activités de l'association, et vous joindre à l'ensemble de violons si le cœur vous en dit !

L'intégralité de la participation annuelle est exigible dès l'inscription sous la forme de 3 chèques (de 50 € chacun pour le tarif standard, de 30 € chacun pour le tarif réduit) libellés à l'ordre de « Association 12 Violoneux ». Les chèques sont ensuite successivement encaissés par l'association en novembre, janvier et avril.

ASSOCIATION 12 VIOLONEUX
434 Chemin La Baresquie 12350 COMPOLIBAT
12violoneux@etik.com - www.12violoneux.fr



Année scolaire 2026-2027

Inscription à l'atelier de violon traditionnel de Firmi

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : Téléphone :

☐ Tarif standard (*) : 150 €

☐ Tarif réduit (*) : 90 €

Montant versé :

Mode de règlement : ☐ espèces ☐ 3 chèques

Le : à

Signature :

** les tarifs incluent l'adhésion à l'association 12 Violoneux pour l'année scolaire 2026-2027 (1er septembre - 31 août). Le tarif réduit est réservé aux moins de 18 ans, étudiants ou demandeurs d'emplois.*

Selon les termes de la loi du 6 janvier 1978, les membres de l'association bénéficient du droit de communication de leurs données personnelles contenues dans le fichier des membres de l'association, ainsi que d'un droit de regard et de rectification sur les informations les concernant.

Association 12 Violoneux

434 Chemin La Baresquie 12350 COMPOLIBAT
12violoneux@etik.com - www.12violoneux.fr

Dans le violon, tout est bon !



12 Violoneux